



DECRET D/2024/ 0131 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE D'ELECTRICITE DE GUINEE (EDG SA)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la loi LO/2012/012/CNT du 06 août 2012 portant Loi organique relative aux lois de finances ;
- Vu** la loi L/2017/056/AN du 8 décembre 2017 modifiant certaines dispositions de la loi L/2016/0075/AN du 30 décembre 2016 portant gouvernance financière des Sociétés et Etablissements publics ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant Organisation générale de l'Administration Publique ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2019/230/PRG/SGG du 06 août 2019 portant Statuts de la Société Electricité de Guinée (EDG S.A) ;
- Vu** le Décret D/2022/0036/PRG/CNRD/SGG du 19 janvier 2022 portant attributions et organisation du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures ;
- Vu** le Décret D/2024/044/PRG/CNRD/SGG du 27 février 2024 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2024/051/PRG/CNRD/SGG du 05 mars 2024 portant Structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2024/054/PRG/CNRD/SGG du 13 mars 2024 portant nomination



des membres du Gouvernement ;

Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

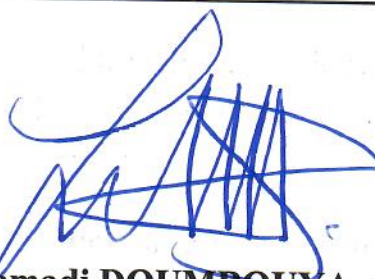
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Ibrahima Abé DIALLO**, Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP), est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Electricité de Guinée (EDG SA).

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

04 JUL 2024



Général Mamadi DOUMBOUYA

